

Charte de l'adulte accompagnateur pour les sorties et camps scolaires

Vous vous êtes proposé.e.s pour nous accompagner en sortie ou camp scolaire, nous vous en remercions chaleureusement.

Les sorties et camps scolaires permettent de mettre en pratique les valeurs de respect, de responsabilité, d'initiative et d'autonomie des élèves.

Lors des sorties et des camps, comme à l'école, l'enseignant.e est responsable de la sécurité et du bon déroulement pédagogique.



Attentes :

- Votre rôle consiste à garantir la sécurité des élèves et seconder l'enseignant.e pour **l'entier du groupe**.

Avant la sortie :

- Vous serez informé.e des prénoms des élèves et du groupe qui vous sera confié
- Vous serez présenté à tous les élèves et votre rôle sera expliqué par l'enseignant.e
- Vous serez informé du déroulement de la sortie et des attentes de l'enseignant.e à votre égard

Pendant la sortie :

- Vous serez garant.e du respect de la discipline et des consignes de l'enseignant.e.
- Vous resterez en permanence avec le groupe d'élèves qui vous a été confié et les aiderez à participer aux activités. Vous vérifierez régulièrement que le groupe est au complet
- Vous serez attentif.ve aux règles de sécurité et vous placerez les élèves du côté éloigné de la route lors des déplacements à pied
- Vous demanderez l'autorisation pour photographier ou filmer par respect au droit à l'image des élèves et des adultes. **Aucune publication sur les réseaux sociaux et les messageries n'est autorisée**
- Vous utiliserez votre téléphone portable uniquement pour des situations d'urgence
- Vous référerez à l'enseignant.e en cas de difficulté (comportement, blessure, santé, ...)



D'autre part, nous attirons votre attention que toute information portée à votre connaissance concernant les élèves (situation familiale, santé,...) ou l'équipe enseignante (numéro de portable,...) ne doit pas être divulguée.

De plus, vous vous précisons qu'il n'est pas autorisé de fumer devant les enfants.

Enfin en cas d'empêchement de dernière minute, merci de prévenir l'enseignant.e au plus vite afin qu'il.elle puisse trouver une nouvelle personne, afin d'éviter l'annulation de l'activité.